

NOTRE DEONTOLOGIE

- Respect de la personne
- Confidentialité
- Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
- Refus de tout abus d'influence
- Respect du choix du bénéficiaire
- Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
- Supervision régulière
- Démarche concrète

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise. Les Consultants VAKOM vous accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Il vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui?

Notre démarche est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil. Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise. Les Consultants VAKOM vous accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Il vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui?

Notre démarche est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil. Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

LES INTERVENANTS

Nous vous proposons un accompagnement exclusivement individuel avec un Consultant-référent. Vous avez la possibilité de rencontrer au moins une fois au cours de votre bilan VAKOM un autre Consultant-Bilan.



Jean-Marc GARNIER

Spécialiste des Ressources & Relations Humaines et de l'accompagnement individuel, il intervient sur des thématiques de Conseil RH, Recrutement, Evaluation et Orientation Professionnelle (bilans de compétences, bilans professionnels, bilans de mobilité).

Avec enthousiasme, pragmatisme et bienveillance, il vous accompagne dans l'exploration et la mise en place de vos projets grâce à sa vision terrain ouverte sur l'entreprise et connectée aux réalités de l'emploi.

Miarana RALAIMIHOATRA

Consultante RH de VAKOM Marne-La-Vallée, diplômée d'une Ecole de Commerce et certifiée en Gestion de Carrière, elle dispose de +15 ans d'expérience dans les domaines de la satisfaction client et la conduite du changement.

Miarana a débuté sa carrière dans le retail au Printemps Haussmann sur des postes opérationnels de management et relation client. Elle a par la suite fait évoluer son parcours au sein de PME et start-up sur des missions de conseils et d'account management, avant de s'orienter dans les Ressources Humaines.

Entrepreneure dans le conseil en orientation professionnelle et bilan de compétences, elle a par la suite intégré VAKOM Marne-La-Vallée en tant que Consultante RH et formatrice. Miarana accompagne les entreprises à développer leurs Richesses Humaines et intervient sur les activités de conseil, formation, recrutement, conférence et orientation professionnelle. Certifiée OPR®.



L'ensemble des consultants **VAKOM** de notre réseau (67 consultants sur le territoire national) peuvent également être ressource pour apporter un regard croisé sur votre bilan.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

D'UN BILAN DE COMPETENCES CHEZ VAKOM

PRISE DE CONNAISSANCE

- Information des objectifs, des étapes, des méthodes et du déroulement du bilan de compétences
- Présentation de VAKOM et de votre Consultant-référent

Vous choisissez votre centre de bilan, cette première prise de contact est sans engagement de votre part

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR VAKOM

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Signature du contrat tripartite

PHASE 1 : Phase préliminaire

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs

PHASE 2 : Phase d'investigation

- Analyse de votre parcours personnel et professionnel : repérage de vos points forts et domaines de vigilance
- Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations, aspirations et intérêts
- Repérage des éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Repérage de vos ressources et potentiels inexploités, découverte d'attirances pour des secteurs d'activités auxquels vous ne pensiez pas : tests choisis en fonction de vos besoins et en accord avec vous-même, restitution individuelle par un Psychologue du travail (votre consultant-référent ou autre)
- Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s), recherche d'informations sur les professions

PHASE 3 : Phase de conclusion

- Construction de votre projet professionnel : vérification de la cohérence entre vos objectifs, vos priorités, vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences
- Confrontation de votre projet professionnel au marché : rencontre de professionnels, éventuelles mises en situation professionnelle
- Identification au besoin d'un projet de formation, recherche des organismes de formation
- Finalisation de votre plan d'actions
- Rédaction de votre **document de synthèse** : discussion et validation avec votre Consultant-référent
- Réception de votre synthèse dactylographiée en deux exemplaires et proposition du rendez-vous de suivi à 6 mois

PHASE 4 : SUIVI

- Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences

DURÉE

- 24 heures réparties sur 3 à 4 mois

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens, tests, regards croisés et analyse réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Définition du projet professionnel défini dans le document de synthèse et recueil de la satisfaction par questionnaire (fin de prestation - plus à 6 mois)

MODALITÉS

- Présentiel, distanciel, mixte

FINANCEMENTS

- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé de reclassement
- Plan de développement des compétences
- FNE Formation

CONTACT ADMINISTRATIF POUR VOUS INSCRIRE

- Jean-Marc GARNIER
- Tél : 06 67 97 70 17 - jmgarnier@vakom.fr - www.vakom.fr

RESSOURCES MISES À DISPOSITION

- Bureaux individuels avec poste informatisé
- Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires, CCI, annuaires formation, cahier, ONISEP, internet...)
- Salle de travail
- Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

DÉLAI D'ACCÈS

- Possibilité de commencer sous 15 jours

TARIFS

- Bilan de compétences particulier : 2 250 € TTC
- Bilan de compétences entreprises : 2 500 € HT

L'article L. 6323-4 du Décret n° 2024-394 du 29 avril 2024 art. 1 Journal Officiel du 30 avril 2024 prévoit que la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont le montant est fixé à cent euros et revalorisé chaque année par arrêté en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages. Cette participation n'est pas due par le demandeur d'emploi et par le titulaire d'un compte personnel de formation, lorsque la formation fait l'objet d'un abondement de son employeur, y compris lorsque cet abondement est versé par l'employeur en application d'un accord d'entreprise ou de groupe, d'un accord de branche ou d'un accord conclu par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs gestionnaires d'un opérateur de compétences.

LIEUX ET ACCESSIBILITÉ

- Locaux VAKOM - 4 boulevard Michaël Faraday - 77700 SERRIS



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Jean-Marc GARNIER - jmgarnier@vakom.fr - 06 67 97 70 17

CONTACTEZ-NOUS :

Tél : 06 67 97 70 17

Mail : marnelavallee@vakom.fr

SARL au Capital de 5 000 €

RCS Meaux 833 041 783

SIRET 833 041 783 00014

TVA intracommunautaire : FR 95 833 041 783

Code APE : 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le Numéro

11 77 064 38 77 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

www.vakom.fr

Le Sens de l'Humain

Vakom
LE SENS
DE L'HUMAIN

**BILAN DE
COMPÉTENCES**

VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE DEVENIR PROFESSIONNEL ?

VOUS ENVISAGEZ UN CHANGEMENT D'ORIENTATION ?

VOUS SOUHAITEZ FAIRE LE POINT ET REDÉCOUVRIR VOS TALENTS ?

*Accompagner les Hommes dans leur projet
de développement personnel et professionnel*

Article L6313-4 modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4 du code du travail «Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.»